



INFO MUNI

BUDGET 2025

VOLUME 292 • LE 09 DÉCEMBRE 2024

Prochain Conseil municipal: 13 janvier 2025 à 19H30

Chères Elzéaraises, chers Elzéarois,

L'année 2024 a encore une fois été marquée par des travaux visant à améliorer l'embellissement de notre municipalité. Le conseil municipal reste attentif à vos besoins et s'engage dans une vision d'avenir ambitieuse pour le développement et les services offerts à nos citoyens. Parmi les projets réalisés cette année, citons la création d'un nouveau pump track, l'acquisition d'un terrain pour l'agrandissement du parc industriel, la réfection des rues des Pionniers, Beauséjour, des Défricheurs et des Bâtisseurs, ainsi que les travaux préparatoires à la réfection de la route 216, sans oublier plusieurs autres petits projets.

Pour l'année 2025, nous maintiendrons cette même vision. Les priorités incluront la finalisation des travaux sur la route 216, le développement du parc industriel et la création d'une nouvelle surface multisports. Nous avons pris soin de limiter l'augmentation du taux de taxation afin de ne pas alourdir le budget de nos citoyens.

Je profite de cette occasion pour vous exprimer ma gratitude pour votre engagement et votre collaboration au sein de notre communauté. Un grand merci également à l'ensemble du personnel municipal qui œuvre chaque jour pour améliorer et maintenir nos services.

Je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, dans la joie et la convivialité.



Carl Marcoux

Carl Marcoux,
maire de Saint-Elzéar



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Le bureau municipal sera fermé
du 24 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

NOTES AFFÉRENTES AU BUDGET 2025

Évaluation imposable (15 septembre 2024)

Terrain 146 675 900 \$
 Bâtiment 281 847 000 \$
Total 428 522 900\$

Il y a eu une augmentation de l'évaluation imposable de la municipalité de 100 283 310\$ suite au dépôt du rôle triennal.

RECETTES

Service de la dette à l'ensemble de la municipalité

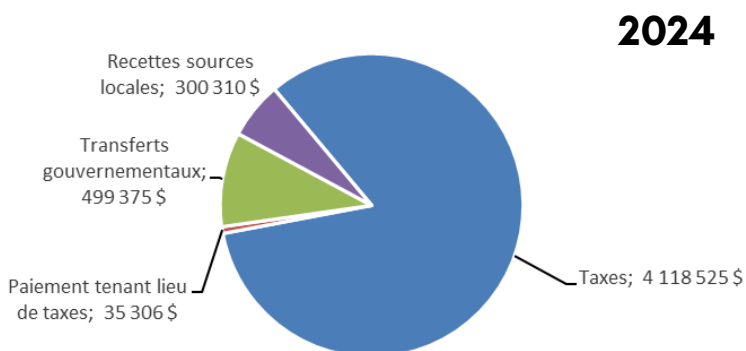
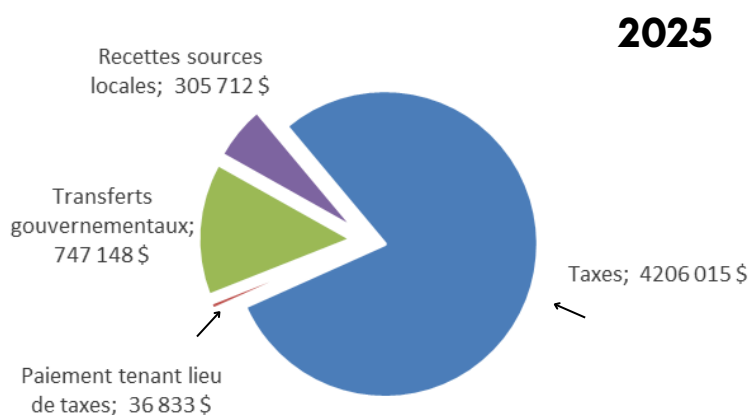
Taux au 100\$ d'évaluation

	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Taxes foncières générales :	0.8285	0.6586
Taxe spéciale terrains vagues desservis	1.6570	1.6464
Taxe spéciale - Voirie	0.0899	0.0573
Taxe spéciale - Voirie et services publics	0.0150	0.0114
Taxe spéciale - Incendie	0.0071	0.0055
Service à la collectivité	0.0308	0.0237

Tarification

	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Eau	280,00 \$	290,00 \$
Égout/assainissement	170,00 \$	175,51 \$
Ordures/logement	241,00 \$	264,00 \$
Ordures fermes	331,40 \$	369,60 \$

Les recettes prévues sont de **5 295 708\$**.
 79.42% des revenus proviennent de la taxation.



DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6.90% pour un total de 4 195 139 \$.

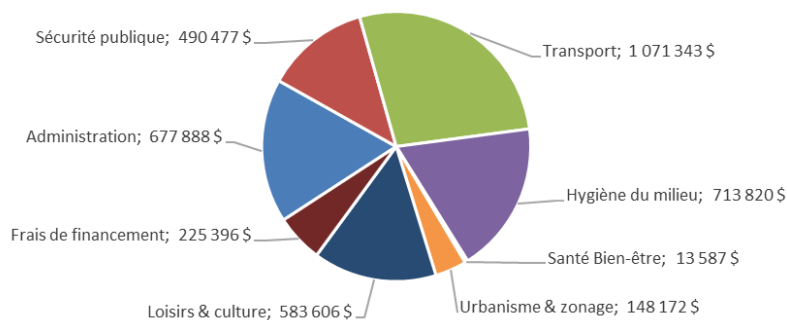
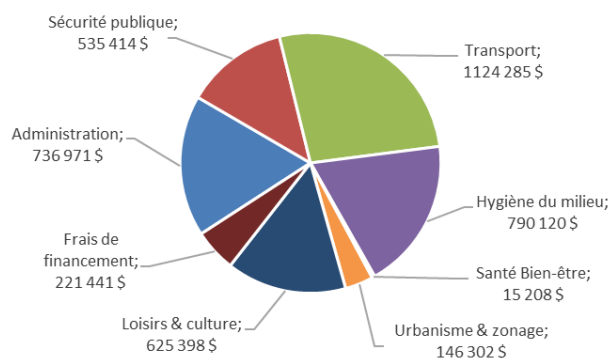
Voici quelques points saillants:

Les dépenses pour le poste «Sécurité publique» ont augmenté de 9.16% dues à l'obligation d'engager un préventionniste pour les risques agricoles ainsi que l'augmentation de la facture pour les services de la Sureté du Québec.

Les dépenses pour le poste «Hygiène du milieu» augmentent de 10.689%, principalement dues à l'augmentation des frais d'élimination des matières résiduelles au site d'enfouissement.

2025

2024



IMMOBILISATIONS

Plan triennal des dépenses en immobilisations Années 2025-2026-2027

Titre	2025	2026	2027	TOTAL
Réservoir secondaire*		5 500 000 \$		5 500 000 \$
Nouveaux développements		150 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
Parc industriel	1 000 000 \$			1 000 000 \$
Recherche en eau		50 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
Bassin de rétention infiltration*			100 000 \$	100 000 \$
St-Jacques *			1 500 000 \$	1 500 000 \$
Réfection infrastructure urbaine*		500 000 \$		500 000 \$
Caserne Incendie*			9 000 000 \$	9 000 000 \$
Parc multifonctionnel	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
Surface multisport	300 000 \$			300 000 \$
Réfection de la route 216 **	10 000 000 \$			10 000 000 \$
Haut-Ste-Anne *		500 000 \$		500 000 \$
Pont Bas-Ste-Anne		90 000 \$		90 000 \$
TOTAL	11 375 000 \$	6 865 000 \$	10 800 000 \$	29 040 000 \$
Part municipale	2 546 575 \$	2 248 000 \$	2 340 000 \$	

* *Projet conditionnel à l'obtention d'une subvention gouvernemental*

** *Projet conditionnel à l'obtention d'une subvention gouvernemental et à la participation du MTQ*

AVANT LE 31 JANVIER 2025

N'OUBLIEZ PAS DE RECYCLER VOTRE SAPIN DE NOËL.

DÉGARNISSEZ-LE COMPLÈTEMENT
(GLAÇONS, CORDES, CROCHETS, ATTACHES,
CLOUS, ETC.) PUIS APPORTEZ-LE À VOTRE
POINT DE DÉPÔT MUNICIPAL.



Point de dépôt:

Garage municipal
585, rue des
Fondateurs
Saint-Elzéar

LES COMMANDEMENTS DE L'EMBALLAGE CADEAU ÉCOLO

- 1. Tu n'achèteras point de matériel neuf.**
Cherche dans tes placards et utilise ce que tu possèdes déjà : choux, rubans, papiers de soie ou boîtes à chaussure.
- 2. Tu réduiras la quantité d'emballage.**
Choisis des boîtes ajustées, limite les rubans superflus et regroupe les petits cadeaux dans un seul contenant.
- 3. Tu créeras avec ce qui l'entoure.**
Découpe des étiquettes élégantes dans de vieux calendriers, essaie le furoshiki, cet art japonais d'emballage avec un tissu, ou donne une seconde vie à un vieux sac en papier en le décorant avec des dessins... Il n'y a pas de limite!
- 4. Tu recycleras avec discernement.**
Une fois la fête terminée, trie et conserve ce qui pourra servir encore et encore.
- 5. Tu célèbreras la beauté de ton ingéniosité!**



597, rue des Érables
Saint-Elzéar QC, G0S 2J1
Téléphone : 418.387.2534
Courriel: administration@st-elzear.ca